

Monsieur Sébastien Proulx Ministre de la Famille Ministère de la Famille et des Aînés 425, rue Saint-Amable, 4e étage Québec (Québec) GIR 4ZI

Objet : Demande de rencontre avec le ministre de la Famille.

Monsieur le Ministre,

D'abord, nous aimerions vous féliciter pour votre récente nomination à titre de ministre de la Famille. Suite à votre entrée en fonction, nous souhaiterions vous rencontrer très prochainement pour vous présenter notre Fédération, les luttes qu'elle a mené au fil des ans et vous faire part de nos préoccupations relativement au financement de nos organismes membres reconnus et financés par le ministère de la Famille.

En effet, les associations de familles monoparentales et recomposées sont à l'image des familles qu'elles accueillent, c'est-à-dire qu'elles doivent composer avec des revenus nettement insuffisants. Depuis 2004, suite aux transferts opérés dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, les organismes communautaires Famille (OCF) sont rattachés au ministère de la Famille. Or, si les OCF sont parmi les organismes communautaires les moins bien financés au Québec, les associations membres de la FAFMRQ connaissent des problèmes de sous financement avec une moyenne de financement d'à peine 68 000\$ en 2015-2016. Or, en offrant des services d'accueil et de références, de l'écoute téléphonique, de la relation d'aide, des programmes d'éducation populaire, de formation et d'intégration en emploi, en participant au développement local et à des actions collectives de défense de droits, les associations de familles monoparentales et recomposées contribuent largement à améliorer la qualité de vie des familles qu'elles accueillent.

Dans ce contexte, nous joignons à cette lettre un document qui présente la situation financière de nos organismes membres ainsi que de nos demandes financières pour 2016-2017.

La FAFMRQ, en bref

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis plus de 35 ans. À l'origine, elle fut mise sur pied pour regrouper les familles monoparentales. Depuis 1995, elle intègre également dans ses rangs les familles recomposées et, plus récemment, des groupes de pères se sont ajoutés à son membership. Aujourd'hui, la FAFMRQ regroupe une quarantaine d'associations provenant de toutes les régions du Québec.

Au fil des ans, la Fédération a mené des actions importantes pour améliorer les conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. Parmi les dossiers sur lesquels s'est penchée la FAFMRQ, on retrouve la lutte à la pauvreté, la conciliation famille-travail-études, la médiation familiale, la fixation, la perception automatique et la défiscalisation des pensions alimentaires pour enfants, la reconnaissance et le financement des organismes communautaires Famille, les allocations familiales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de la jeunesse et l'Aide financière aux études.

Finalement, en votre qualité de ministre de la Famille, la FAFMRQ a la conviction que, tout comme nous, vous avez à cœur le bien-être des familles du Québec. Par conséquent, nous souhaitons ardemment voir le ministère de la Famille, prendre des mesures véritables pour soutenir adéquatement les familles monoparentales et recomposées dans leurs besoins de mieux concilier tous les aspects de leur existence.

En terminant, nous vous réitérons notre souhait de vous rencontrer prochainement, au moment que vous jugerez opportun. En vous souhaitant une session parlementaire des plus productive, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Sylvie Lévesque